



Compte rendu de la « Highland Day »

du 07 juin au domaine de la Ganne

Visite des animaux du Domaine de la Ganne,

Dans un premier temps, nous sommes partis à la rencontre des vaches de Guillaume POBEAUD qui nous accueillait aujourd'hui.

Le troupeau est composé de 38 animaux. Deux taureaux avec chacun leurs vaches respectives dans des prés séparés afin de contrôler au mieux les filiations et éviter toute consanguinité.

Guillaume enregistre une quinzaine de veaux par an.



Démonstration de présentation d'animaux en longe



Guillaume nous a expliqué comment il présentait ses vaches lors des foires ou salon : techniques de nettoyage, brossage et utilisation d'un beau licol en cuir.

Philippe COSTA nous a en suite parlé de la préparation des Highlands en Ecosse pour les shows (ponçage des cornes...etc.).

Démonstration d'utilisation d'un parc de contention,

Guillaume et son père ont réalisé un parc de contention avec des glissières d'autoroute, des traverses de chemin de fer et une porte de contention Texas Trading.



Ils ont fait passer plusieurs animaux d'âge et de taille différents dont un taureau avec une grande envergure de corne.

Nous avons lors de la démonstration pu discuter entre nous sur les avantages d'un tel parc et des erreurs à ne pas commettre lors de la réalisation du couloir de contention.



Barbecue avec dégustation de viande de Highland



C'est autour d'une grande table que tout le monde a pu se restaurer en dégustant des produits régionaux que chacun avait apporté.

Pour l'occasion, l'association avait acheté 34 kg de viande Highland pour que chacun puisse se faire une idée des qualités de ce type de viande.



Intervention d'un vétérinaire sur la FCO

Lors de son intervention, le Docteur vétérinaire Gilles Grosmond, professeur à l'École vétérinaire de Lyon a fait un état des lieux de la FCO en France et en Europe tout en donnant les informations nécessaires sur cette maladie virale vectorielle (c'est à dire transmise par piqûre d'insecte ou de seringue)!



Chacun aura pu se rendre compte de l'inutilité de la vaccination:

- de par le fait qu'elle a touché tous les bovins en France et que de ce fait une immunité naturelle est déjà installée dans le cheptel
- parce que la réponse immunitaire des bovins sains est immédiate et très efficace tout en pouvant être aidée par des méthodes naturelles tels que la complémentation en oligo-éléments des bovins sous stabulation, mais normalement inutile pour ceux vivants en plein air intégral, et le soutien efficace des épisodes courts de fièvres qui surviennent en réponse à l'infection par administration homéopathique (belladonna, pyrogénium 5ch). Il est à noter que les oligo-éléments sous forme poudre ou bloc sont aussi un excellent remède pour lutter contre toute forme de parasitisme.
- qu'il y a des mesures rapides et efficaces d'agir même lors de situations urgentes par l'administration sous forme liquide dans les abreuvoirs ou sous forme intraveineuse pour un individu unique.

Chacun aura pu aussi juger de la dangerosité de la vaccination :

- de par son mode de fabrication avec des excipients dangereux par leur toxicité pour les organismes et utilisation de cellules auto-régénérantes (dites aussi cellules cancéreuses)
 - de par son mode d'administration une seringue unique pour l'ensemble du cheptel vacciné...vecteur unique permettant ainsi au virus présent dans l'organisme d'une de nos bêtes de circuler ainsi librement par piqûre en infectant l'ensemble du troupeau sous couvert de nos vétérinaires sanitaires!
- ...bref à chacun de juger.

Mais ceux qui ont fait le choix de résister à la pression de l'état, des GDS...auront un intérêt certain de se protéger en faisant faire les analyses de sang avec résultats des densités

optiques comme nous en avait déjà parlé Guillaume dans un autre post afin d'avoir en main les éléments nécessaires (c'est à dire la preuve de l'immunité naturellement développée et révélée par la présence des anticorps dans les échantillons prélevés et représentatifs du troupeau). Quand à ceux qui ont vacciné, il est nécessaire de relater tous problèmes survenus dans le troupeau et de faire remplir par le vétérinaire les fiches prévues à cet effet et bien souvent oubliées dans un coin.

A 7 euro l'analyse sur quelques bêtes, c'est un coût moindre que celui de la vaccination et la preuve tangible de son inutilité.

Le docteur Grosmond attire l'attention sur l'émergence de nouvelles maladies et la nécessité d'être attentif à tout problème d'avortement survenu dans le troupeau, soulevant l'intérêt d'effectuer les analyses pour trouver les causes du problème.

[Le point sur la F-HCS](#)

Intervention de Sébastien LACHAL :

En terme d'effectifs sur le plan national, la Highland Cattle se situe en 28^{ème} position avec au 31 décembre 2008 4245 bovins déclarés (1520 mâles, 1394 génisses et 1331 mères) avec un volume annuel de naissance qui tourne autour de 990. On note depuis quelques années la progression de l'effectif de la race puisque elle n'était que 30^{ème} en 2006.

Pour cette première année d'existence, la F-HCS compte 37 adhérents avec 265 bovins enregistrés. Comparé au nombre de bovins sur notre territoire c'est peu, mais c'est aussi beaucoup si l'on regarde le nombre de femelles inscrites chez nous par rapport au nombre total de naissances/an.

Les élevages enregistrés comptent de 1 à 55 têtes et vont du propriétaire d'un seul animal à l'éleveur amateur et à l'éleveur effectuant simultanément élevage et vente de viande. Nous avons une moyenne de 7 bovins/élevage.

Sur le plan financier, le budget est en équilibre. Nous avons acheté cette année une imprimante performante pour la diffusion de la revue et l'édition des certificats d'inscription. Il est à prévoir l'année prochaine l'achat de matériel (ordinateur pour gérer la base de données....etc.). De part la mise en place d'une formation de juge et du déplacement de ceux-ci sur les exploitations il faudra prévoir des rentrées d'argent suffisantes pour supporter ces surcoûts.

Comme il vous l'avait été annoncé lors de la première rencontre l'année dernière, les tarifs d'adhésion pour 2008 et 2009 ont été dégressif par rapport au nombre de bêtes enregistrés par adhérents et ce pour éviter une trop forte pression sur les gros éleveurs. Les tarifs d'adhésions pour l'année 2010 seront fixes quelque soit le nombre d'animaux inscrits (cela devrait tourner autour de 30€ par bêtes). Considérant que les éleveurs intéressés par notre démarche auront inscrits leurs reproducteurs avant la fin de l'année et n'auront plus qu'à enregistrer les veaux à naître l'année prochaine.

Ce qui s'est fait cette année :

Création de l'association en juin 2008, un conseil d'administration composé de 8 membres a été mis en place.

Du fait de l'éloignement géographique de chacun, tous les CA se sont fait via internet sur un forum privé. Il a fallu mettre en place le règlement intérieur (avec les livres du herd-book) et définir le standard de la race. Pour chaque article, chaque membre a voté à bulletin secret sur le forum et les décisions ont été prises à la majorité.

Il reste encore trois places disponibles au sein du conseil d'administration, ceux d'entre vous qui souhaiteraient s'investir dans l'association et participer à son développement sont les bienvenues. Suite au retour des questionnaires, le CA validera l'arrivée de trois nouveaux membres.

- Le standard de la race : Volonté de calquer le standard originel Ecossois. Nous avons longuement discuté des tailles et poids admissibles. Nous sommes conscients que la race va évoluer au fil du temps sur notre territoire de façon sensiblement différente qu'en Ecosse. Le standard Ecossois est de plus dépassé car les Highlands Ecossoises ont-elles aussi évolué depuis 1894. Tous les ans, en fonctions des constatations sur le terrain chez les éleveurs, nous procéderont certainement à un réajustement des fourchettes de poids et de taille. Nous souhaitons garder une fourchette réaliste et ne faisant pas entrer dans nos livres des sujets trop petits (généralement fruit d'une trop grande consanguinité) ou des sujets extrêmement longs ou lourds qui à notre sens ne ressemblent plus à des Highlands.
- Le règlement intérieur : Trois livres de races sont créés
 - Un livre A : classement élite après jugement sur des animaux de plus de deux ans issus des livres B et C
 - Un livre B : généalogie connue sur 5 générations et conforme au standard
 - Un livre C : sans généalogie connue mais conforme au standard

J'ai appris depuis la semaine dernière que je vais avoir la possibilité d'accéder au fichier national de l'ensemble des bovins. Cela va nous permettre de compléter les généalogies des animaux inscrits en C (pour peu que toutes les données figurent sur 5 générations). Ainsi nous allons certainement voir des animaux inscrits en C passer en B ou alors rester en C mais avec au moins une génération de plus de connue dans leur généalogie. C'est une grosse avancée pour la tenue du herd-book et je ne vous cache pas que cette année, le travail de recherche et de saisie pour établir les certificats d'inscription m'ont pris énormément de temps. Sur les certificats n'apparaissent que trois générations (comme en Ecosse) tout simplement parce que plus ça ne tient pas sur une feuille A4 mais nous conservons bien sur les 5 générations. Pour les Highlands Ecossoises ou issues d'Ecossoises, j'ai constaté de nombreuses erreurs sur la base de donnée Ecossoise. Généralement des erreurs de saisie du N° de boucle de l'animal. Afin que chacun s'y retrouve vous trouverez sur les certificats le N° de boucle, la date de naissance et le N° de pédigrée Ecossois de l'animal et de ses parents. La couleur de chaque animal et des trois générations est également inscrite.

Nous avons pris des dispositions pour que la F-HCS devienne OS (organisme de sélection), ce qui remplace les UPRA. Les démarches ont été faites auprès du ministère de l'agriculture. Ces OS doivent remplir un certain cahier des charges très précis et sont officiellement nommées par décret ministériel. Il apparaît que notre système de livre n'est pas en conformité avec la législation européenne. En effet, on ne peut mélanger dans des livres des critères héréditaires et des jugements esthétiques. Le livre A dans cette forme ne peut pas exister. Le ministère nous a demandé de modifier le livre A ce qui ne pose pas de problème puisque nous n'avons encore rentré aucun animal dans ce livre.

Ce qui se pratique :

- Un livre A : sujets issus du livre B et jugés conformes au standard à partir d'un certain âge (un pédigrée peut alors être délivré)
- Un livre B : sujets avec généalogie connue

- Un livre C : sujets sans généalogie mais conformes au standard
- Un livre D : sujets issus de croisements (ce livre n'existe pas dans toutes les races)

Depuis le 31 décembre 2008, le gouvernement appuie fortement sur les tests de filiation ADN. On note également que les Ecossais s'y mettent. Il serait bon je pense que l'on rentre dans ce type de démarche. Le coût devrait être de 30€ par animal testé. Ce prélèvement peut se faire soit sur des poils, soit par prise de sang. Certes les deux ou trois premières années nous ne serons jamais sûr qu'un taureau est 100% Highland, mais c'est pareil pour tout le monde et même l'Ecosse en commençant ce test de filiation aura le même souci, mais au plus nous avancerons dans le temps, au plus le système sera valable. Cela permet aussi grâce à ce test de laisser deux taureaux sur la même pâture et d'être certain du père. Le test de filiation est à mon sens un plus et son prix peut très bien être répercuté sur la vente du veau ce qui n'entraînerait pas un surcoût pour l'éleveur.

Pour le moment, pour juger les bêtes, nous avons demandé des photos pour vérifier que les animaux étaient conformes au standard. C'est moi qui reçois les photos et juge si oui ou non cet animal est conforme. En cas de doute je demande aux autres membres du CA ce qu'ils en pensent et si nous ne pouvons nous décider alors c'est au membre du CA le plus proche de l'élevage de se déplacer et d'effectuer un contrôle visuel. Nous avons rencontré deux cas limites en C et en B les erreurs se faisaient sur la couleur de l'animal. Les éleveurs ont joué le jeu et n'ont pas enregistré de bêtes s'éloignant du standard.

Cette situation est provisoire, nous allons mettre en place une formation officielle de juge (l'idéal serait de 10 juges répartis sur l'ensemble du pays). Afin d'avoir le maximum de crédibilité nous proposons que ces juges soient formés par l'Écosse et qu'ils deviennent juge de la HCS Écossaise. La formation théorique pourrait se passer sur le sol français mais il faudra donc prévoir que les candidats assesseurs se déplacent en Écosse pour juger sur différents shows (il est bien entendu que les candidats juges devront participer financièrement à une partie du coût de leur formation).

Ce qui se fera l'année prochaine :

- Formation des juges
- Visite des élevages et jugements
- Un rassemblement comme aujourd'hui avec pourquoi pas à prévoir la présence d'animaux de plusieurs éleveurs (à voir).
- Le développement du site internet avec mise en ligne par élevage de la base de données.
- Voir s'il est possible d'organiser un voyage en Écosse pour visites d'élevages et/ou assister à un Show.

Toutes les décisions qu'il nous reste à prendre (sur les livres, le test de filiation, la formation des juges...etc.) vont avoir une influence sur le devenir de la F-HCS et il nous semble qu'elles ne sont pas uniquement du ressort des membres du conseil d'administration. C'est pourquoi nous vous envoyons ce questionnaire à choix multiples à nous retourner le plus rapidement possible et nous validerons les décisions à la majorité des voix exprimées. Ainsi nos orientations futures seront bien le reflet de la volonté de tous, membres de notre association et non du seul CA de la F-HCS.